

AYDAT ET SES PUYS



EDITO

« L'inscription de la Chaîne des Puy – faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco et le label Grand Site de France constituent une formidable opportunité pour valoriser nos volcans et nos forêts. Ils offrent aux décideurs locaux la possibilité d'inscrire leur démarche dans le cadre d'un plan de gestion clair et cohérent mais aussi de bénéficier dans la durée d'un appui déterminant.

C'est ainsi que le Syndicat mixte de gestion forestière (SMGF) de la commune d'Aydat a pris la décision de porter le programme « Aydat et ses puy ». Celui-ci concrétise pleinement les évolutions de la fonction de la forêt et du rôle majeur qu'elle est appelée à remplir au regard de nouveaux enjeux environnementaux, paysagers et d'aménagements du territoire.

Avec les premiers travaux, dont la réalisation s'engage dès cet automne, «Aydat et ses puy » entre désormais dans sa phase opérationnelle. Je tiens, à cette occasion, à remercier les nombreux acteurs et partenaires qui, grâce à leurs soutiens, leur mobilisation et leurs contributions, ont permis l'éclosion de ce projet et sa prochaine mise en œuvre. »

Alain Brelurut, Président du Syndicat mixte de gestion forestière d'Aydat

« Valoriser les paysages exceptionnels du Puy-de-Dôme, adapter ses espaces aux usages de tous les Puydômois, œuvrer aux côtés de tous les acteurs du territoire... Autant d'actions que le Conseil départemental développe à travers son Plan stratégique - Horizon 2030.

Le programme d'aménagement des puy de Combregresse, La Rodde et Charmont s'inscrit particulièrement dans ces objectifs et concourt à la mise en œuvre du plan de gestion de la Chaîne des Puy – faille de Limagne, site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Nous sommes particulièrement fiers de soutenir ce projet ambitieux qui permettra d'écrire une nouvelle page de l'histoire de ces trois puy à Aydat et de souligner l'appui technique apporté au quotidien par les agents de l'équipe mutualisée de gestion du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, qui mettent leur expertise et leur connaissance du terrain et de l'environnement au service de ce programme.

Nous remercions les nombreux acteurs, partenaires, soutiens et habitants ayant pris part à la construction de ce vaste projet, alliant exploitation forestière et agricole, mise en valeur paysagère et (re)découverte de ces puy ! »

Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Le programme « Aydat et ses Puy » porté par le SMGF et dont nous saluons le lancement ancre pleinement la commune d'Aydat dans la dynamique de l'inscription de la chaîne des puy et de la faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco. « Aydat et ses Puy » reprend aussi à son compte de nombreux enjeux déterminants dans l'élaboration de la politique portée de longue date par la commune : écologie et environnement, élevage et sylviculture, tourisme et paysage, et bien sûr, cadre de vie des Aydatois.

La démarche retenue par le SMGF associe de nombreuses compétences de différents horizons : institutions, associations locales, acteurs du tourisme et habitants d'Aydat, le plus souvent directement impliqués à divers titres dans la vie communale. Nous soulignons aujourd'hui leur engagement et tenons à les remercier pour le temps et l'énergie qu'ils ont bien voulu consacrer au bon aboutissement de cette démarche collective. Enfin, nous tenons aussi à remercier l'engagement des différents partenaires financiers sans lesquels ce projet ne pouvait voir le jour.

« Aydat et ses Puy » trouve donc toute sa place dans notre projet de territoire, et contribue ainsi pleinement à l'amélioration de l'attractivité de la commune et à sa lisibilité comme porte d'entrée Sud du bien inscrit par l'Unesco.

Franck Serre, Maire d'Aydat

Puy de La Rodde



Sommaire

| | |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------|
| p.5-6 | Trois puits à mettre en valeur dans le cadre du patrimoine mondial de l'Unesco |
| p.7 | Un projet de valorisation mis en œuvre depuis 2003 |
| p.8 | Plusieurs aménagements pour concilier les usages |
| p.9 | Un projet co-construit avec de nombreux acteurs |
| p.10-11 | Des travaux respectueux de l'environnement |
| p.12 | Planning des travaux 2023-2025 |
| p.12 | Financement |



TROIS PUYs À METTRE EN VALEUR DANS LE CADRE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

À travers l'inscription de la Chaîne des Puy – faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco en tant que Haut lieu tectonique, tous les acteurs de ce territoire, labellisé Grand Site de France, s'engagent et se mobilisent pour sa préservation et sa valorisation. Dans ce but, trois grands objectifs ont été fixés :

- préserver l'intégrité et la lisibilité des formes géologiques,
- accueillir, gérer le tourisme et concilier les usages et partager,
- accroître les connaissances au service d'une gestion concertée.

Le projet « Aydat et ses puy » est un exemple de prise en compte de l'ensemble de ces objectifs. À la suite des travaux menés sur le puy de Combegrasse en 2015, les puy de Charmont et de La Rodde connaîtront des interventions afin de mettre en valeur leur cratère égéulé et d'adapter leurs paysages à divers usages, notamment le pâturage en milieu semi-boisé. Si ces trois puy présentent des caractéristiques similaires, telles que leur cratère, chacun possède des spécificités propres nécessitant des interventions différenciées :

- **Puy de Combegrasse** : culminant à 1 120 m, ce volcan est de type mixte strombolien et effusif. Son cône très régulier et arrondi est composé de couches de projections et de couches de laves. Débroussaillé et déboisé à son sommet pour sa réouverture au public en 2015, il bénéficie désormais du pastoralisme et de la sylviculture qui permettent de l'entretenir et de maintenir ses formes lisibles. Il offre un panorama sur la Chaîne des Puy, le lac d'Aydat et sur le massif du Sancy.



- **Puy de La Rodde** : il s'agit d'un puy mixte, d'une altitude de 1 131 m, couvert par une végétation forestière peu dense. Sur le plan forestier, le puy de La Rodde a subi d'importants dégâts, notamment à l'est du volcan, provoqués par la tempête de 1982. Cette zone, qui a alors fait l'objet d'une coupe rase puis d'un reboisement, est aujourd'hui composée d'une forêt dense d'épicéas. La tempête de 1999 a particulièrement affecté la façade ouest, qui comprend aujourd'hui des peuplements clairs d'essences diverses, avec des trouées importantes et une régénération diversifiée. Le sud-est et le nord du puy comportent des peuplements mixtes et très hétérogènes d'arbres majoritairement jeunes, à l'exception de quelques hêtres et sapins plus âgés qui constituent l'étage dominant. Cette mosaïque d'habitats divers présente un grand intérêt en termes de biodiversité et d'écologie, puisqu'on y trouve de nombreux mammifères, insectes, oiseaux, chauve-souris...



Puy de La Rodde

- **Puy de Charmont** : situé au nord du puy de La Rodde, ce volcan est uniquement forestier avec une population largement dominante de résineux. Son cratère en forme de « fer à cheval » culmine à une altitude de 1 137 m. Si plusieurs pistes forestières parcourent le puy, il n'est pas ouvert à la randonnée.



Puy de Charmont

UN PROJET DE VALORISATION MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2003

En réponse à la volonté locale de développer des terrains pâturés et de rendre leur lisibilité aux paysages des trois puys et notamment à leur cratère, les premiers travaux ont été lancés en 2015 sur le puy de Combegrasse par le Syndicat mixte de gestion forestière (SMGF) de la commune d'Aydat, qui assure la maîtrise d'ouvrage du programme « Aydat et ses Puys ». Il bénéficie du soutien financier de l'État, de la Fondation Chaîne des Puys - faille de Limagne, du Département du Puy-de-Dôme et de la commune d'Aydat, ainsi que de l'appui technique des services du Conseil départemental et du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, au travers de l'équipe mutualisée de gestion et de l'Office national des forêts.

Depuis près de 20 ans, les divers acteurs de la Chaîne des Puys et d'Aydat travaillent à mettre en œuvre ce projet.

- **2003** : le comité consultatif du site classé retient le puy de Combegrasse comme espace à reconquérir à la suite de l'étude de mise en valeur paysagère de la Chaîne des Puys.
- **2012** : Approbation par le SMGF de la mise en valeur du puy de Combegrasse, selon un mode de gestion conciliant pastoralisme, paysages, sylviculture et autres usages.
- **2015-2016** : Mise en œuvre des travaux d'ouverture du puy de Combegrasse au pâturage ovin.
- **2018** : inscription du Haut lieu tectonique Chaîne des Puys - faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO et premières réflexions au sein du SMGF sur un projet de mise en valeur sylvicole, pastorale et paysagère des puys de Charmont et de La Rodde, en lien étroit avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et le Département.
- **2020** : approbation par le SMGF des conclusions de l'étude paysagère et environnementale commandée en 2018 : Les puys de Charmont, La Rodde et La Combegrasse : mise en valeur sylvicole, pastorale et paysagère.
- **2021** : constitution de l'enveloppe budgétaire, mise en place de la gouvernance du projet (groupes de travail, comité de pilotage).
- **2022** : élaboration du programme d'actions par groupes de travail thématiques, diagnostics et bilans après le déboisement et 6 années de pâturage sur le puy de La Combegrasse.
- **2023** : démarches administratives d'autorisation de travaux et élaboration du programme opérationnel.

PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS POUR CONCILIER LES USAGES

Le projet consiste ainsi en :

- la mise en valeur paysagère des cratères égueulés des puys de La Rodde et de Charmont,
- l'ouverture du sommet du puy de La Rodde et la mise à disposition de pâturage,
- la valorisation des sites grâce à un circuit de randonnée autour des puys.

À la suite du diagnostic réalisé sur le puy de Combegrasse, dont une part importante de sa surface avait fait l'objet d'une coupe rase, il a été décidé de procéder par éclaircies sur la partie sommitale du puy de La Rodde. C'est ainsi que le pâturage en milieu semi-boisé permettra d'entretenir le site tout en offrant des zones ombragées aux troupeaux et de maintenir la ressource fourragère pendant l'été. Le troupeau mobile de brebis du lycée de Rochefort-Montagne expérimentera ce fonctionnement pendant trois ans, avant qu'un éleveur et son troupeau ne viennent à terme occuper le puy.

L'objectif de ces aménagements est également de valoriser la forme volcanique de la coulée et de créer un sentier menant jusqu'au sommet pour les randonneurs. Trois fenêtres de vue sur le Sancy, le puy de Dôme et le lac d'Aydat seront ouvertes sur le parcours.

Sur le puy de Charmont, la forme volcanique de la coulée sera mise en évidence par contraste en modifiant le couvert forestier par la coupe des résineux et favoriser les feuillus.

Un nouveau sentier balisé, ouvert au public en 2024, permettra de passer par les trois puys en partant soit de la base de loisirs à Aydat, soit du stationnement de Combegrasse. Ce sentier d'environ 16 km est un moyen complémentaire de valoriser les sites pour le public.

UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC DE NOMBREUX ACTEURS

Afin de répondre aux nombreux enjeux techniques, environnementaux, pastoraux, touristiques ou d'usages, la gouvernance du projet repose sur plusieurs niveaux :

- Trois groupes de travail thématiques sur le pastoralisme, la sylviculture, les cheminements et autres usages ont élaboré des propositions d'actions. Ceux-ci sont notamment animés par des experts de l'ONF ainsi que du Parc des Volcans d'Auvergne et du Département, regroupés au sein de l'équipe mutualisée de gestion de la Chaîne des Puys – faille de Limagne et ayant une excellente connaissance du terrain.
- Ces groupes réunissent aussi des ressources communales et intercommunales (agriculteurs, acteurs du tourisme, représentants de deux associations environnementales locales et d'une société de chasse, plusieurs délégués du SMGF, habitants) et de représentants de l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et Direction départementale des territoires).
- Plusieurs prestations externes et les collaborations avec différents établissements d'enseignement supérieur (VetAgro Sup, BTS du lycée agricole de Rochefort-Montagne) ont par ailleurs permis de mobiliser les compétences et les ressources nécessaires à différentes observations et évaluations environnementales.
- Le comité syndical du SMGF donne un avis et délibère sur ces propositions.
- Le comité de pilotage du programme oriente et valide le programme d'actions. Il est composé d'élus des différentes collectivités territoriales concernées (Département du Puy-de-Dôme, Mond'Arverne Communauté, commune d'Aydat), des représentants de l'État (inspecteur de l'environnement de la DDT, inspecteur des sites de la DREAL) et des partenaires au projet (Fondation Chaîne des Puys - faille de Limagne, PNRVA, SMGF).

L'assistance à maîtrise d'ouvrage de Luc Léotoing Urbanisme et Paysage apporte également une aide à la mise en œuvre administrative et technique du projet ainsi qu'à l'inclusion des habitants de la commune d'Aydat dans l'élaboration de celui-ci. Ces derniers ont ainsi pu participer à plusieurs réunions publiques dans les villages, conférences et groupes de travail afin de s'investir dans le projet des trois puys.

Un programme pédagogique sur les aménagements du puy de La Rodde a été élaboré au sein de plusieurs classes de l'école élémentaire d'Aydat, avec déplacements des enfants sur site et intervention de spécialistes de l'ONF. Un partenariat a également été noué avec le lycée agricole de Rochefort-Montagne pour la conduite des diagnostics et l'élaboration des travaux d'aménagement. Le lycée agricole de Montmorillon (Vienne) intervient quant à lui pour les premiers travaux sur le sommet du puy de La Rodde.

DES TRAVAUX RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Les premiers travaux débuteront sur le puy de La Rodde à l'automne 2023 et s'achèveront en 2025. Le planning sur le sommet a été pensé en fonction des cycles saisonniers afin de limiter l'impact sur la faune et la flore. Ainsi, la période d'intervention optimale définie est limitée à 6 semaines, entre mi-septembre et fin octobre.

Les éclaircies sélectives ont été définies par le marquage individuel des arbres et arbustes à retirer dans un double objectif, écologique et pastoral. Sur le plan environnemental, ces travaux visent à maintenir la continuité écologique sur l'ensemble de la zone concernée pour assurer, voire développer, les zones refuges et les ressources essentielles à de nombreuses espèces animales inventoriées et parfois menacées en France ou en Auvergne (certaines espèces de chauves-souris, bouvreuil pivoine, mésange boréale, muscardin...).

Sur le plan pastoral, on cherchera à faciliter le pâturage par des aménagements favorisant l'exploration et l'occupation de la totalité de l'espace par les brebis. Les premières coupes seront assurées par les élèves du lycée agricole de Montmorillon pour les arbres de moins de 20 cm de diamètre. Ce sont ensuite les forestiers qui prendront le relais pour les plus gros arbres.



Clairière - Partie sommitale du Puy de La Rodde



Troupeau de brebis RAVA

Sur le sommet du Puy de La Rodde, le SMGF a choisi des techniques d'intervention « douces », afin de limiter l'impact sur les sols et l'environnement : les périodes et méthodes d'abattage et de débardage seront maîtrisées. L'abattage sera réalisé manuellement par bûcheronnage. Le bois sera stocké au pied du puy. Des méthodes de débardage par traction animale sont à l'étude.

C'est ensuite la coulée du puy de Charmont qui fera l'objet de travaux forestiers, avec le retrait des résineux au profit du développement des feuillus, et ainsi souligner les contours du volcan.

Le traitement des coulées des puys de Charmont et de La Rodde s'étalera dans le temps à raison de trois passages successifs espacés de 8 ans.



Coulée du Puy de Charmont



Partie sommitale et coulée du Puy de La Rodde

- **Automne 2023** : coupes manuelles au sommet de La Rodde par le lycée agricole de Montmorillon.
- **Hiver 2023-2024** : retrait des résineux sur le tiers supérieur du cratère égueulé de La Rodde.
- **Printemps 2024** :
 - ouverture du nouvel itinéraire de petite randonnée.
 - pâturage des brebis du troupeau mobile sur le sommet de La Rodde.
- **Automne-hiver 2024-2025** : première éclaircie du cratère égueulé du puy de Charmont et fin des coupes sur le sommet du puy de La Rodde.

Le coût total des travaux s'élève à 221 000 €. Les apports des partenaires financiers se répartissent comme suit :

- SMGF : 100 000 €
- État (à travers la dotation de soutien à l'investissement local) : 50 000 €
- Fondation Chaîne des puy - faille de Limagne : 50 000 €
- Conseil départemental du Puy-de-Dôme : 16 000 €
- Commune d'Aydat : 5 000 €

Contact presse

Anne DASRIAUX, Chargée de communication du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
tél. : 04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82 | adasriaux@parcdesvolcans.fr | Montlosier - 63970 Aydat

Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Direction de la communication
tél. : 04 73 42 23 16 | communication@puy-de-dome.fr

